

BTS DESIGN DE COMMUNICATION ESPACE ET VOLUME

FORMATION

Elle a pour fondement la conceptualisation et la création de produits de communication appliqués à des volumes et par extension l'aménagement d'espaces communicants.

Les marchés d'application sont vastes et regroupent trois catégories :

- volumes éphémères de communication : secteurs de la PLV (publicité sur le lieu de vente), de la CLV (communication sur le lieu de vente) et du packaging,

- espaces éphémères de communication : secteur des stands d'exposition dédiés à la communication sur les salons, congrès, foires, la scénographie commerciale et d'expositions temporaires, les espaces événementiels,

- espaces pérennes de communication.

L'enseignement s'appuie sur une pédagogie articulée autour de partenariats, de transversalité avec d'autres sections et de contacts nombreux avec le monde professionnel.

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent présenter leur candidature :

- les élèves titulaires d'un baccalauréat technologique STI option arts appliqués
- les étudiants issus d'une classe de mise à niveau arts appliqués

Recrutement sur dossier scolaire, selon la procédure nationale **Admission Post Bac** (APB) accessible par internet sur www.admission-postbac.fr.

ETUDES : 33 heures hebdomadaires

Enseignement général (10h) : culture générale et expression écrite, économie et gestion, langue vivante, mathématiques, philosophie, sciences physiques.

Enseignement artistique (6h) : recherches et pratiques plastiques, arts, techniques et civilisations

Enseignement professionnel (17h) : atelier de conception, ateliers, analyse et communication, technologie de la réalisation

Stage en entreprise de 6 semaines en fin de 1^{ère} année.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le titulaire d'un BTS **Design de Communication Espace et Volume** peut postuler dans un bureau d'études, dans une agence de publicité, dans les services promotionnels des grands magasins, dans des entreprises de spectacle (cinéma, télévision, théâtre).

POURSUITE D'ETUDES

Elle est possible à l'Ecole Boule avec le Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (DSAA) dans les spécialités de l'Architecture Intérieure ou du Design Produits Mobilier, dans le domaine du paysage, de la communication...

<p>L'ESAA Boule est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.</p>

ÉCOLE SUPERIEURE DES ARTS APPLIQUÉS - BOULLE
LYCÉE DES MÉTIERS D'ART,
DE L'ARCHITECTURE INTÉRIEURE ET DU DESIGN
9/21, rue Pierre Bourdan - 75571 Paris cedex 12 - Tel : 01 44 67 69 67
www.ecole-boule.org